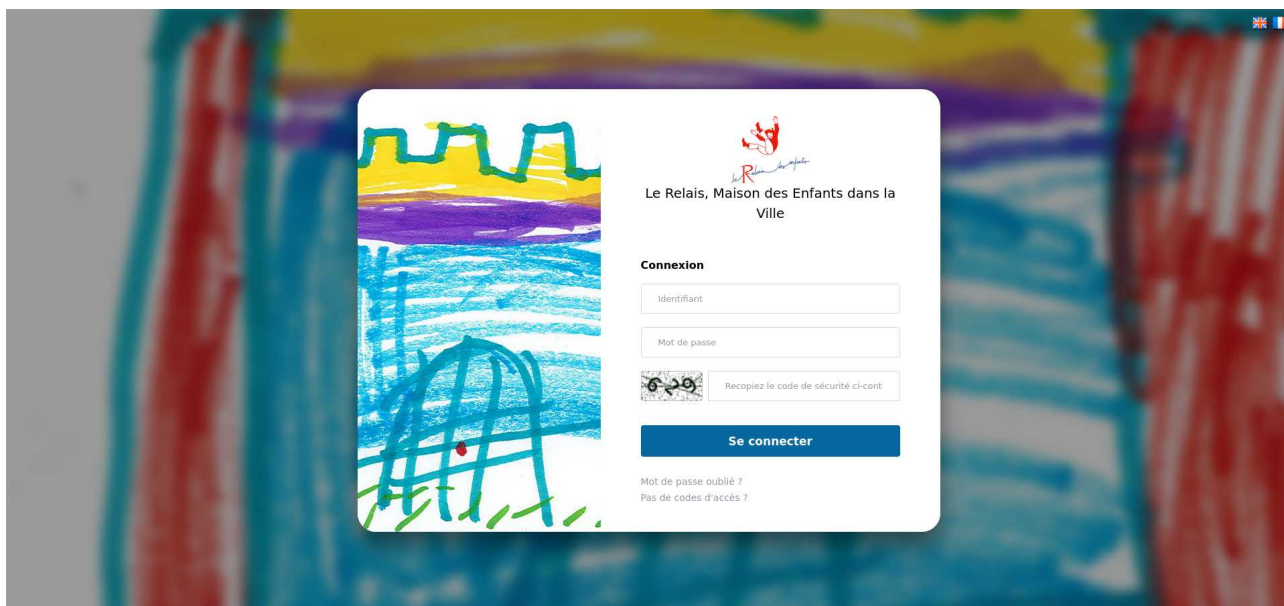


Le portail administratif du Relais

Connexion

Bien saisir l'adresse <https://xxxx.noethysweb.com> (ne pas diffuser cette adresse par un lien public).



Saisir : l'identifiant (E151515151)

Le mot de passe temporaire (valable 48h seulement) qu'il vous faudra changer

Puis le captcha. Le captcha ne comprend que des chiffres. Il a un temps d'expiration ~5min.

La première fois

Par sécurité la date de naissance d'un enfant est demandée. Si ça ne fonctionne pas appelez-nous (il est arrivé que la date soit mal saisie).

Changer le mot de passe

Il vous faut changer le mot de passe.

Précautions d'usages concernant les mots de passe : ne pas utiliser le même mot de passe sur tous les sites. Même si le portail a peu de chance d'être utilisé pour une attaque il permet d'accéder à de nombreuses informations personnelles.

Les validations

Le portail vous demande de certifier les informations, vérifiez les informations avant de continuer, vous pourrez encore les modifier par la suite.

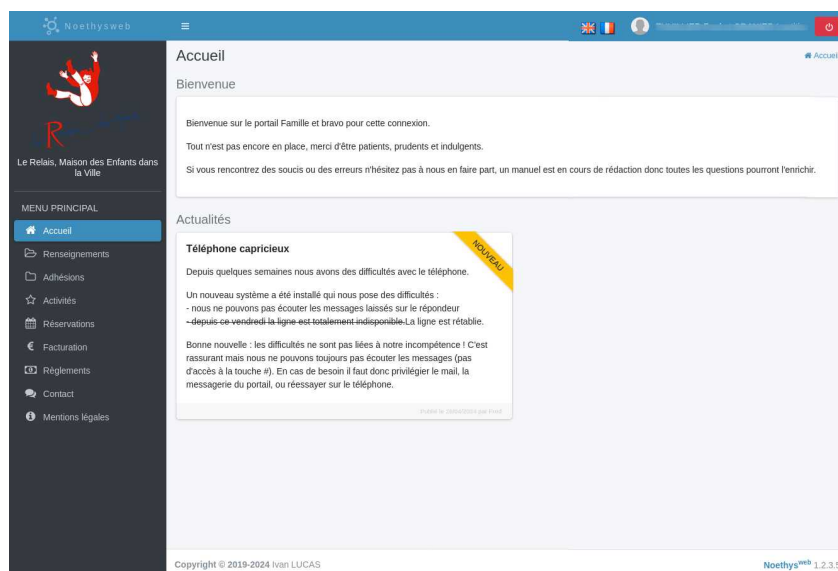
On arrive alors sur la page d'accueil. Pendant toute notre navigation nous aurons le menu ci-contre :

Accueil
Renseignements
Adhésions
Activités



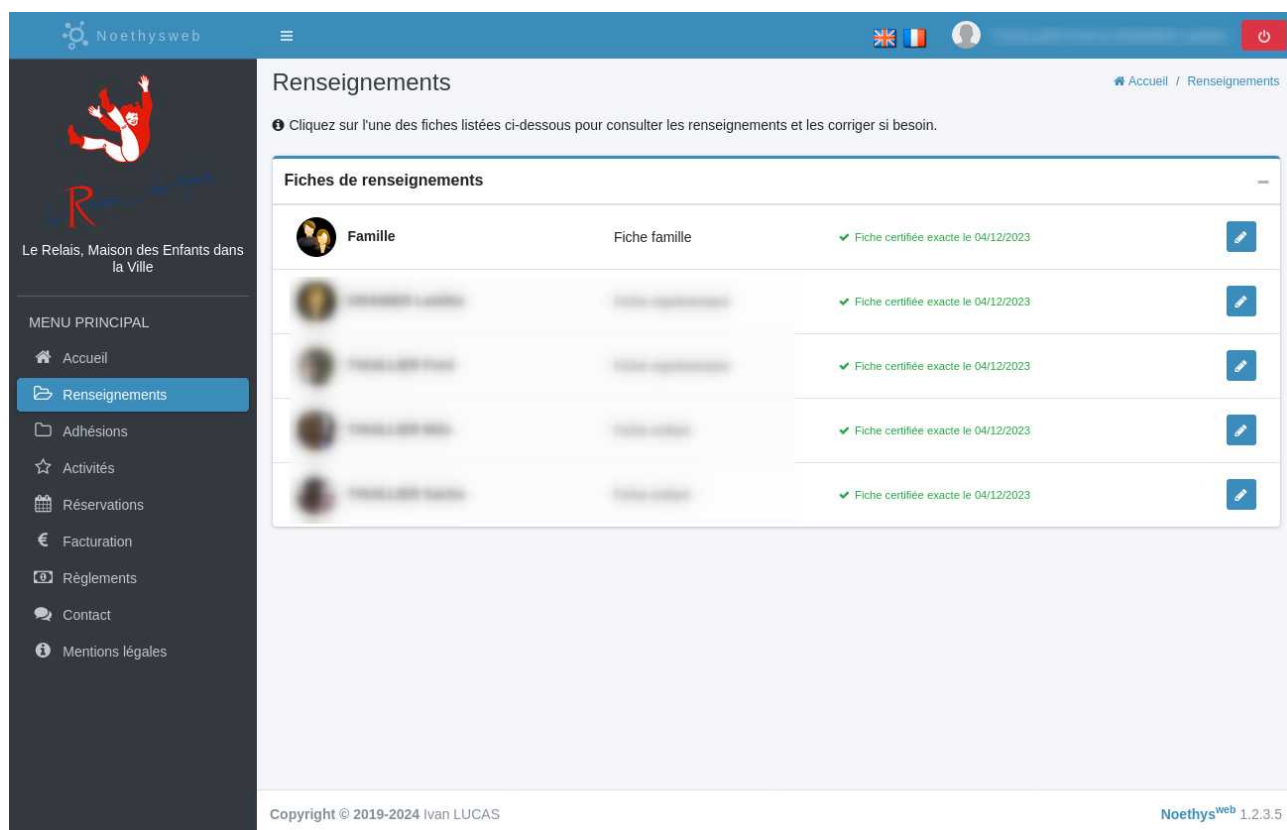
Réservations
Facturations
Règlements
Contact
Mentions Légales

L'accueil



L'accueil affiche des annonces, des informations courtes. Ces annonces peuvent être restreintes à quelques familles : par exemple les informations sur les stages ne sont annoncées qu'aux familles inscrites sur la semaine concernée ou encore les nouvelles du séjour ne sont visibles que des familles participant à ce séjour.

Les renseignements



Vous pouvez visualiser et modifier (le crayon) les renseignements vous concernant. Les fiches doivent être certifiées à la première utilisation.

Les adhésions

Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville est une association. Par l’adhésion vous pouvez participer à la vie de l’Association. Vous pouvez ici consulter l’historique de vos adhésions.



Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation
- Règlements
- Contact
- Mentions légales

Adhésions

Vous pouvez ici consulter les informations au sujet des adhésions.

Adhésions à fournir

Les adhésions suivantes marquées d'une croix rouge sont manquantes :

- Adhésion annuelle

Liste des dernières adhésions

Du	Au	Intitulé	N°	Bénéficiaire
01/09/2014	31/08/2015	Adhésion annuelle - Adhésion annuelle 2014-15	000100	Famille
31/08/2015	31/08/2016	Adhésion annuelle - adhésion 2015-16	000548	Famille
01/09/2017	31/08/2018	Adhésion annuelle - 2017-2018	001506	Famille
01/09/2018	31/08/2019	Adhésion 2018/2019 à l'Association "Le Relais Maison des Enfants dans la Ville"	002212	Famille
01/09/2019	31/08/2020	Adhésion 2019/2020 à l'Association "Le Relais Maison des Enfants dans la Ville"	002728	Famille

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethysweb 1.2.3.5

Cette rubrique étant gérée par l’équipe, elle pourrait être masquée.

Les activités

Cette rubrique regroupe les différentes activités auxquelles vos enfants sont inscrits. Les possibilités sont :

- Le Petit Relais-Gambetta
- Le Relais des Enfants
- Le Relais des écoliers
- Le Relais des Petits-Candolle
- Le Relais des Ados
- Les séjours












Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation
- Règlements
- Contact
- Mentions légales

Activités

Accueil / Activités

Cette page liste des activités auxquelles sont actuellement inscrits les membres de la famille.



Activité	Groupe
Relais des Ados	Relais des Ados
Séjours	Ado

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethysweb 1.2.3.5

Cette rubrique étant gérée par l'équipe elle pourrait être masquée.

Les réservations

Cette rubrique permet de réserver ou consulter les jours de présence prévus de vos enfants. Les périodes réservables et consultables sont régulièrement mises à jour. Elles s'affichent sous le nom de l'enfant. À partir d'une certaine date les périodes sont affichées en « simple consultation ». Dans ce cas vous pouvez vérifier vos réservation mais il vous faudra contacter la structure concernée en cas de changement.

Voici les principes d'ouverture des réservations :

- Les périodes de vacances (extrascolaire) sont réservables dès la fin des vacances précédentes (sauf les vacances d'automne).

- Les mercredis (périscolaire) sont découpés par période de vacances à vacances.
 - consultables au Relais des Petits-Candolle et au Petit Relais-Gambetta
 - réservables au Relais des Enfants et au Relais des Ados
 - pendant la période précédente et la période courante
- Les périodes du Relais des Écoliers sont un peu plus aléatoires.
- Les séjours et les stages ne sont pas réservables : il faut s'adresser à l'équipe.
- La réservation annuelle : pour avoir une place les mercredis : il faut cocher une date particulière (qui change chaque année : ~ la date de la rentrée). Cette date est annoncée sur la page d'accueil du portail.

Les règlements

Cette rubrique permet de consulter les règlements effectués et de télécharger un reçu. L'information « **encaissé** » ne concerne que les chèques : déposés en banque ou non. Pour les autres moyens de paiement cette information est uniquement comptable.

Vous pouvez télécharger un reçu, le format est bizarre, c'est sans doute un bug, remonté au développeur. Le reçu permet de regarder le détail de la ventilation : quelles prestations sont réglées par ce règlement. La ventilation n'est pas une information figée dans le temps : un règlement pour un séjour peut être affectée à une autre prestation si le séjour est annulé.

Les **modes** de règlement qui existent au Relais sont :

- espèces : montant et payeur
- chèque : émetteur (banque), n° de chèque, montant, la mention « encaissé »
- paiement internet : par le portail. Pour éviter les frais bancaires, mieux vaut regrouper les paiements (nous avons choisi de ne pas mettre de plancher de paiement)

modèles spécifiques :

- chèques vacances : si vous en bénéficiez (voir s'ils sont pris en compte dans la déclaration fiscale)
- COSC : pour les agents de la Mairie de Montpellier (voir s'ils sont pris en compte dans la déclaration fiscale)
- virement famille : à éviter absolument car c'est très difficile à suivre pour nous et donc long à créditer (pendant le covid)
- virement organisme : quand le séjour est pris en charge par un organisme, parfois long à créditer
- régulier interne : pour corriger les erreurs de facturation : on limite au maximum car ça pose d'autres problèmes





Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation
- Règlements**
- Contact
- Mentions légales

Règlements

Vous pouvez consulter ici la liste de vos règlements et télécharger vos reçus.

Date	Mode	N°	Montant	Encaissé	Actions
04/12/2023	paiement internet	****42e	58.00 €	31/12/2023	
01/01/2023	regul interne		314.00 €	31/12/2023	
06/05/2020	Virement famille		372.40 €	31/12/2020	
10/02/2020	Chèque	****000	300.00 €	11/02/2020	
08/08/2019	Chèque	****965	307.20 €	06/08/2019	
09/05/2019	Chèque	****040	150.00 €	10/05/2019	
06/05/2019	Chèque	****946	150.00 €	07/05/2019	
13/12/2018	Chèque	****920	106.40 €	14/12/2018	
13/12/2018	Chèque	****921	150.00 €	08/01/2019	
20/06/2018	Chèque	****027	50.00 €	21/06/2018	
13/06/2018	Chèque	****021	135.00 €	13/06/2018	

La facturation

La facturation permet de consulter le solde, de le régler si besoin et de télécharger les factures éditées.

Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation**
- Règlements
- Contact
- Mentions légales

Facturation

Vous pouvez consulter ici les données de facturation et télécharger vos factures.

✓ Solde du compte : Il reste un crédit de 58.00 €

Liste des dernières factures

Du	Au	N°	Montant	Reste à régler	Actions
24/10/2022	06/11/2022	21112	133.00 €	0.00 €	Q T
03/10/2022	21/10/2022	20887	29.00 €	0.00 €	Q T
01/09/2022	30/09/2022	20675	87.00 €	0.00 €	Q T
29/08/2022	31/08/2022	20423	84.00 €	0.00 €	Q T
19/10/2020	30/10/2020	15277	98.40 €	0.00 €	Q T
03/08/2020	28/08/2020	14643	189.00 €	0.00 €	Q T
11/05/2020	03/07/2020	14219	20.40 €	0.00 €	Q T
24/02/2020	13/03/2020	14047	42.80 €	0.00 €	Q T
10/02/2020	23/02/2020	13694	620.00 €	0.00 €	Q T
23/12/2019	31/12/2019	13343	10.20 €	0.00 €	Q T

Le portail affiche plusieurs sommes qui peuvent sembler contradictoires.

Le **solde** reflète l'ensemble des *réservations* et des *règlements*. Il peut être différent du montant des **factures** : les factures sont éditées a posteriori, parfois avec du retard.

Le solde peut être positif (en vert : il reste un crédit de...) ou négatif (en rouge : il reste à régler un total de...). La phrase « Il reste des **prestations à régler en avance** pour un total de... » anticipe les réservations mais ne tient pas toujours compte des sommes en crédit non ventilées, notamment si vous venez de réserver une période à venir. En cas de doute, demandez à l'équipe pour vérifier si les paiements ont bien été ventilés.

Accueil

Renseignements

Adhésions

Activités

Réservations

Facturation

Règlements

Contact

Mentions légales

Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

Facturation

Vous pouvez consulter ici les données de facturation et télécharger vos factures.

⚠ Solde du compte : il reste à régler un total de 1542.00 €

⚠ Il reste des prestations à régler en avance pour un total de 1600.00 €

Récapitulatif des impayés

Intitulé	Montant	Déjà réglé	Reste à régler
prochain(s) séjour(s)	1600.00 €	0.00 €	1600.00 €

Payer en ligne

Vous pouvez payer en ligne à l'aide de votre carte bancaire. Les transactions effectuées sur ce portail sont sécurisées par la plateforme de paiement en ligne PayZen. Cliquez sur le bouton ci-dessous pour sélectionner le montant à régler et accéder au site sécurisé de notre partenaire.

Payer en ligne

Liste des dernières factures

Du	Au	N°	Montant	Reste à régler	Actions
24/10/2022	06/11/2022	21112	133.00 €	0.00 €	
03/10/2022	21/10/2022	20887	29.00 €	0.00 €	

Si le solde est négatif : le bouton payer en ligne apparaît. Lorsque vous cliquez sur ce bouton vous avez la possibilité de choisir ce que vous réglez : par facture, par période, par enfant (ou juste par activité ?). Si vous avez encore un règlement non ventilé, le logiciel ne saura pas en tenir compte pour proposer un règlement (ici 1600€ à régler alors que le solde est à 1542€).

Payer en ligne

Cochez les sommes à payer et cliquez sur le bouton Valider pour accéder à la page de paiement sécurisée de notre partenaire.

Sélection	Intitulé	Montant	Déjà réglé	Reste à régler
☐	prochain(s) séjour(s)	1600.00 €	0.00 €	1600.00 €

Montant du règlement : 0.00 €

✓ Valider

✗ Annuler

Les contacts

Cette rubrique permet de retrouver les moyens de contact de chaque structure.

Les boutons de messagerie permettent de diriger plus facilement les messages. Si vous n'êtes pas sûr•e de la structure à utiliser ou pour les séjours, le relais des écoliers, utilisez la structure par défaut.











Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville

MENU PRINCIPAL

- Accueil
- Renseignements
- Adhésions
- Activités
- Réservations
- Facturation
- Règlements
- Contact**
- Mentions légales

Contact

Vous pouvez trouver ici les moyens de correspondre avec l'organisateur (fonction expérimentale).

Messagerie

Cliquez ci-dessous sur la structure ou le service avec lequel vous souhaitez converser.

Le Petit Relais - Gambetta

Le Relais des Enfants

Le Relais des Petits - Candolle

Structure par défaut

Annuaire des structures ou services

Le Petit Relais - Gambetta 2 rue des Soldats 34000 MONTPELLIER 06.45.50.94.75. www.relaisdesenfants.org	Le Relais des Enfants 1 rue Embouque d'Or 34000 MONTPELLIER 04.67.66.21.30. www.relaisdesenfants.org	Le Relais des Petits - Candolle 21 rue d'Aigrefeuille 34000 Montpellier 06.15.14.91.28. www.relaisdesenfants.org
Structure par défaut 1 rue Embouque d'Or 34000 Montpellier 04.67.66.21.30. www.relaisdesenfants.org		

Coordonnées de l'organisateur

Le Relais, Maison des Enfants dans la Ville
 1 rue Embouque d'Or 34000 MONTPELLIER
 04.67.66.21.30.
www.relaisdesenfants.org

Copyright © 2019-2024 Ivan LUCAS

Noethysweb 1.2.3.5

Les documents

Cette rubrique n'est pas encore disponible, en principe à la rentrée 2024.

Les mentions légales

Page en consultation simple. Le consentement aux conditions d'utilisation est demandé à la première connexion (ou à partir de septembre 2024).